

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- VU la Constitution ;
- VU le décret n°2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret n°2016-003/PRES/PM du 12 janvier 2016 portant composition du Gouvernement ;
- VU le décret n°2013-926/PRES/PM/MS du 10 octobre 2013 portant organisation du Ministère de la Santé ;
- VU le décret n°2016-006/PRES/PM/SGG-CM du 08 février 2016 portant attributions des membres du gouvernement ;
- Sur proposition du Ministre de la Santé ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 février 2016 ;

DECRETE

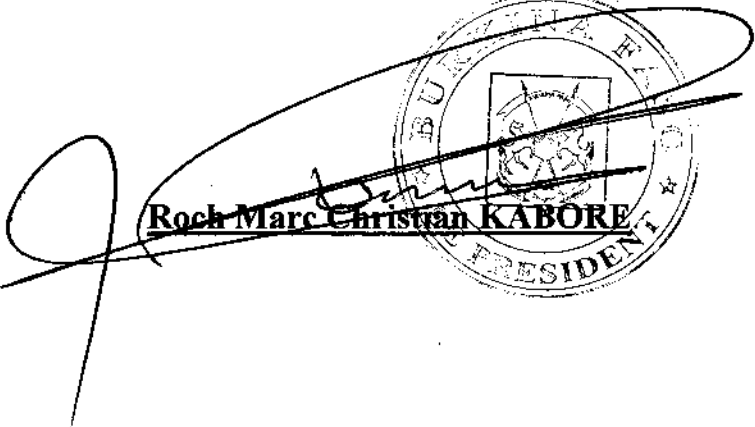
ARTICLE 1 : Madame Sondouwaga Ramatou SAWADOGO/WINDSOURI, Mle 96 953 R, Médecin de santé publique, est nommée Directrice de la santé et de la famille.

ARTICLE 2 : Monsieur Brice Wilfried BICABA, Mle 105 003 V, Médecin de santé publique, est nommé Directeur de la lutte contre la maladie.

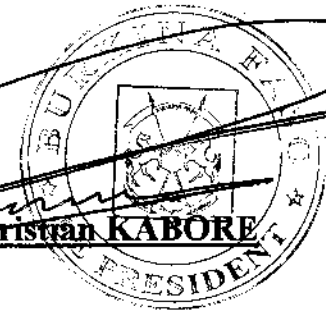
ARTICLE 3 :

Le Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés et sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 10 mars 2016



Roch Marc Christian KABORE

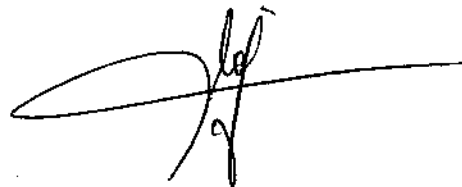


Le Premier Ministre



Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de la Santé



Smaïla OUEDRAOGO